Les styles indirects dans les *Cent Nouvelles Nouvelles*. Les douze premières nouvelles

di LUCA PIERDOMINICI (Paris)

Introduction

Par la présente étude, qui fait suite à celle que nous avons consacrée, dans cette même revue, au style direct dans les douze premières nouvelles du célèbre recueil bourguignon[1] – les *Cent Nouvelles Nouvelles* (XVe siècle) –, nous nous proposons d'étudier les autres formes de discours rapporté attestées dans le même *corpus*[2]: le style indirect et le style indirect libre.

Aussi, verrons-nous comment le conte – objectif et réaliste par sa forme de récit historique – se détache de la voix qui le raconte, dans le passage d'une forme de discours rapporté à l'autre: en effet, c'est justement lorsqu'un *discours*, acte de la voix, se fait *histoire*, que naît la nouvelle.

1. *Le style indirect 'conjonctionnel'*

Le discours rapporté en style indirect conjonctionnel[3] – que dorénavant nous appellerons SI – se caractérise par l'emploi d'une conjonction remplissant la pause qui sépare la proposition introductrice de la phrase reproduite. Ce type de reproduction, de nature plutôt *historique*[4], n'est plus textuel. Nous verrons quelle est l'importance de cette

[1] Cf. L. Pierdominici, *Le Style direct dans le «Cent Nouvelles Nouvelles»: les douze premières nouvelles*, dans «Lingua e Stile» a. XXVIII, n. 3, sept. 1993.

[2] Nous avons utilisé l'édition suivante: *Les Cent Nouvelles Nouvelles*, éd. par F.P. Sweetser, Genève, Droz, 1966 (*T.L.F.*, 127).

[3] L'expression 'conjonctionnel' est de Jan A. Verschoor, *Etude de grammaire historique et de style sur le style direct et les styles indirects en français*, Gröningen, 1959, p. 13.

[4] Pour l'opposition *histoire/discours*, on se reportera à E. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale 1*, Paris, Gallimard, 1966, nouv. éd., Paris, 1991 (*Tel*, 7), aux pp. 237-250.

conjonction pour le SI, et comment son absence sanctionnera, le plus souvent, le passage du style indirect libre (SIL).

Avant de nous occuper de ces problèmes, étudions l'emploi des verbes introducteurs.

1.1. *Verbes introducteurs*

Le SI se distingue du SD par sa nature éminemment historique: les repérages spatiaux-temporels se font au niveau du récit et les éléments affectifs, caractéristiques du SD, disparaissent. Ainsi, toute nuance complémentaire tenant du côté émotionnel passe-t-elle à travers le verbe introducteur. C'est pourquoi le choix de ce verbe s'effectue de manière très variée. On peut avoir des verbes déclaratifs, des verbes exprimant la pensée, des verbes de perception, des verbes épistémiques. Selon l'emploi de ces verbes, on distinguera le discours rapporté de la pensée rapportée.

Il y a, dans notre corpus, en récit, 133 cas d'emploi de verbes introducteurs du discours rapporté en SI. Voici leurs occurrences:

30 *dire* (13 *dist* + 1 *dirent*, 5 *dit*, 1 *deist*, 1 *diroit*, 3 *disoit*, 2 *disant*, 3 *dire*, 1 *va dire*; 22,5% des cas).

18 *demander* (5 *demanda*, 7 *demande*, 4 *demander*, 1 *demanderoit*, 1 *demandant*; 13,5% des cas).

12 *penser* (1 *pensa*, 4 *pensoit*, 3 *pensant*, 2 *pensez*, 2 *penser*; 9% des cas).

10 *cuider* (4 *cuidoit*, 3 *cuide*, 1 *cuida*, 2 *cuidant*; 7,5% des cas).

9 *respondre* (7 *respondit*, 1 *respond* + 1 *respondent*; 6,8% des cas).

7 *savoir* (1 *savoit*, 1 *sceust*, 4 *savoir*; 5,3% des cas).

7 *prier* (2 *pria*, 1 *prie*, 4 *priant*; 5,3% des cas).

6 *promettre* (*promist* + 1 *promisrent*, 2 *promect* + 1 *promectent*; 4,5% des cas).

4 *commender* (4 *commenda*; 3% des cas).

4 *charger* (2 *chargea*, 2 *charge*; 3% des cas).

3 *croire* (2 *croiez*, 1 *croire*; 2,2% des cas).

3 *s'adviser* (3 *s'advisa*; 2,2% des cas).

2 *affermer* (1 *afferme*, 1 *affermant*; 1,5 des cas).

2 *compter* (1 *compta*, 1 *compter*; 1,5% des cas).

16 autres verbes ou périphrases à tonalité verbale (1 occ. chacun; 0,75%; 12% au total).

Les verbes les plus employés sont les verbes de parole: *dire*, *demander*, *respondre*, mais aussi les verbes d'opinion, *cuider*, *penser*. Le verbe épistémique *savoir* est beaucoup utilisé (nous n'avons pas tenu compte, ici, de toutes les fois où il apparaît dans la formule figée «Die scet que...», «Dieu scet si...»). En plus, nous avons des verbes qui

traduisent, par leur qualité particulière, la modalité de la phrase reproduite: *prier*, *commender*, *charger*, *menacer*, *affirmer*, etc. On laissera de côté la question des temps employés pour ces verbes introducteurs, rappelant simplement que, puisque l'on est en récit (mode historique), la plupart du temps leur choix dépend d'un fait de concordance et que, pour les cas de rupture de cette loi, il faut se reconduire aux choix stylistiques de l'auteur.

Signalons toutefois que les verbes d'opinion semblent avoir tendance à être employés au présent ou, tout au plus, à un temps marquant l'actualité, comme par exemple l'imparfait, dont la fonction est celle de suggérer une actualité 'toncale'[5]: *penser* est utilisé 4 fois à l'imparfait, 3 au partecipe présent et 2 au présent, alors qu'il figure dans notre corpus une seule fois au temps aoriste: c'est que l'action de penser s'accompagne souvent d'autres actions, et qu'elle est donc contemporaine à celles-ci.

De même, le verbe *cuider* est employé 4 fois à l'imparfait, 3 au présent et 1 au partecipe présent, tandis que l'aoriste n'apparaît, pour ce verbe, qu'une seule fois.

Le verbe *demander*, dont on avait dit (dans notre article sur le style direct) qu'il était employé 2 fois au présent pour les verbes introducteurs du SD, est utilisé ici 5 fois au temps aoriste et 7 fois au présent: la modalité historique tend donc à exercer une attraction sur ce verbe, mais son emploi au présent domine quand même.

Ces quelques exemples pour voir l'application de ces verbes:

Ex. 1. «Ung jour, comme *il pensoit qu'*il fait et fait faire pluseurs offrandes a divers sains de paradis, et entre aultres a monseigneur saint Michel, *il s'advisa qu'*il en feroit une aultre a l'ymage qui est dessoubz ses piez, qui est la representacion d'un deable. Et de fait *commenda* a ung de ses gens chandelle de cyre, en luy priant pour son intencion» (N. 11, p. 85).

Ex. 2. «Après les reposées de la premiere et deuxiesme queste que le musnier first du dyamant, madame oy, dont elle fut bien joyeuse, et luy *pria qu'*il peschast encores tant qu'il l'eust trouvé» (N. 3, p. 46).

Voici donc des cas d'emploi des verbes introducteurs que l'on pourrait définir «nourmaux». Cependant, l'auteur des *C.N.N.*, qui sait varier énormément le style de son ouvrage, a recours à des formules

[5] Expression utilisée par J. Damourette et E. Pichon, *Le Tiroir type-saviez et la notion d'actualité dans le français d'aujourd'hui*, dans «Revue de Philologie française», XLII, 1930; Id., *Des Mots à la Pensée. Essai de grammaire de la langue française*, 7 voll., Paris, 1911-1950: voir J.A. Verschoor, *ouvrage cité*, p. 25 et bibliographie, p. 161.

introductrices impliquant toujours des connotations nuancées et diverses:

Ex. 3. «Ceste pouvre fille... *ne se vouloit accorder* nullement *qu'*on la meiste en fasson que son mal fust apperceu...» (N. 2, p. 33).

Ex. 4. «La belle merciere... *bailla journée* a l'Escossois au lendemain au soir *de* comparoir personellement en sa chambre, pour en ce lieu luy dire plus celeement le surplus de son intencion et le grand bien qu'il luy vouloit» (N. 4, p. 49).

Ces deux exemples, à haute densité discursive, évoquent l'atmosphère émotionnelle où doivent baigner les faits que l'auteur nous rapporte. Et cela grâce aussi à l'emploi périphrastique qui est fait des verbes introducteurs. Remarquons que, dans l'ex. 3, une partie des idées exprimées par la fille passe dans la proposition introductrice du discours rapporté en SI: elle disait probablement: «Je ne veux pas qu'on me mette... etc.».

Remarquons encore que la périphrase *bailler journée* de l'ex. 4, introduit une infinitive, et que ce même exemple atteste aussi un cas de ce que Genette[6] appelle *discours narrativisé*: «pour en ce lieu *luy dire* plus celeement le *surplus de son intencion et le grand bien* qu'il luy vouloit».

Voyons d'autres exemples:

Ex. 5. «Si fist tantost escripre lettres a monseigneur Talebot, et par ung herault les envoya, bien endicté et informé de *la matiere que l'homme* d'armes prisonnier *avoit* au long au capitaine *rescript: c'est assavoir comment* ung tel de ses gens avoit prins ung tel des siens soubz son saufconduit» (N. 5, p. 55).

En ce cas, nous avons un discours en SI introduit par un verbe sous-entendu, verbe pourtant suggéré par la proposition précédente, dont l'écho persiste dans l'esprit du lecteur. La conjonction *comment* ajoute à la phrase une variante de petite qualité: comme le dit Verschoor[7], elle pourrait être remplacée par *que*.

Autres exemples:

Ex. 6. «Il ne vouloit partir, ne *mettre hors de sa teste qu'*il ne fust mort» (N. 6, p. 64).

Ex. 7. «Quand le mary vint a l'ostel, *il fut servy de prinsault comme* l'Escossois

[6] Cf. G. Genette, *Figures III*, Paris, Seuil, 1972.
[7] *Ouvrage cité*, p. 16.

fut leans, des parolles et grandes offres qu'il fait; *et*, en conclusion, qui mieulx vault, *comment* il se rendra demain au soir devers elle en sa chambre» (N. 4, p. 49).

Ce dernier exemple aussi atteste un cas de discours narrativisé: «Il fut servy de prinsault... *des parolles et grandes offres*».

Ex. 8. «Elle recommence sa grande legende dorée, luy *mettant sus qu'*il venoit de la taverne...» (N. 1, p. 29).

Bref, nous avons constaté la variété d'emploi des verbes introducteurs du SI.

1.2. *Les conjonctions*

Le discours rapporté en SI fait figure, par rapport à la phrase toute entière, de proposition subordonnée: il s'agit généralement d'une complétive reliée à l'ensemble par la conjonction *que*:

Ex. 9. «Et le bon compaignon sault dedans la chambre, pensant en soy *que* aucun mistere y avoit...» (N. 1, p. 25).

Cette conjonction, comme nous l'avons rappelé, peut être remplacée par d'autres conjonctions, telles que *comment*, sans que pourtant la structure de la phrase varie:

Ex. 10. «Laquelle luy comporta la tresmerveilleuse adventure de son dyamant, et *comment* il fut de son corps par le munier repesché» (N. 3, p. 47).

Ex. 11. «Il dit *comment* il avoit esté prisonner d'ung tel de ses gens» (N. 5, p. 47).

L'emploi de cette conjonction suggère une idée de manière. En tout cas, puisqu'elle peut être remplacée par *que*, la proposition introduite demeure quand même une complétive. C'est lorsque cette idée de manière se fait plus forte que la proposition en SI devient une circonstancielle:

Ex. 12. «... ceste presente hystoire fera mencion *comment* ung grand seigneur dudit royaume d'Angleterre...» (N. 10, p. 79).

Comme on le voit, tout dépend de la nature du verbe introduc-

teur. Il en est qui peuvent entraîner différents types de constructions: le verbe *cuider* se construit avec *que*:

Ex. 13. «Si *cudoit bien que* ce fust la queue de son veau» (N. 12, p. 89).

mais il peut introduire aussi une infinitive sans préposition:

Ex. 14. «*Il cuide avoir* sa chambriere» (N. 9, p. 76).

La plupart des infinitives sont introduites par *de*, lorsque le sujet de la phrase en SI est le même que celui de la proposition introductrice:

Ex. 15. «Ilz promisrent *de* l'emmener et charger avec eulx» (N. 6, p. 63).

Ex. 16. «Ilz respondent et promectent *d'*accomplir son commendement» (N. 10, p. 82).

Il y a, pourtant, un cas d'infinitive introduite par *de*, où le sujet de la subordonnée ne coïncide pas avec celui de la principale (voir notre ex. 4).

Les interrogatives indirectes se caractérisent par l'emploi de la même préposition utilisée pour l'interrogative directe:

Ex. 17. «Et donc fist elle aucunement semblant de le cognoistre en demandant *dont* il venoit a ceste heure» (N. 1, p. 28).

En cas d'interrogation totale, celle à laquelle on ne peut répondre que par «oui» ou par «non», la subordonnée interrogative est introduite par l'adverbe-conjonction *si*:

Ex. 18. «Madame demanda au musnier *s'*il n'avoit pas veu son dyamant» (N. 3, p. 44).

Nous avons beaucoup d'interrogatives indirectes de ce type dans les *C.N.N.* Parfois, par un jeu de style, cette subordonnée devient sujet réel de la principale: elle est alors placée au début de la phrase. C'est ce qui arrive dans les cas d'intervention de l'auteur:

Ex. 19. «*S'*elle se fist beaucoup presser et menacer avant qu'elle en voulsist rien dire, il ne le fault ja demande» (N. 8, p. 69).

Voir aussi, à ce sujet, l'ex. 18 de notre article sur le style direct.

Bref, nous avons signalé quelques cas d'emploi normal des différentes conjonctions introductrices. Nous n'avons relevé qu'un seul cas

de non-emploi de la conjonction, dans un type de construction qui était pourtant caractéristique en ancien et moyen français:

Ex. 20. «Et croiez avant qu'elle en peust oyr nouvelle ce ne fut pas sans avoir peine et du malaise largement» (N. 8, p. 69).

1.3. *Redondance de la conjonction «que»*

Parfois la complétive contient une phrase intercalée juste après la conjonction introductrice:

Ex. 21. «Elle luy promist que, tantost que son mary iroit quelque part dehors pour sejourner une nuit, elle incontinent l'en advertiroit» (N. 1, p. 24).

La reprise du discours en SI, après l'incise, se fait, dans l'exemple cité, de façon 'normale'. Bien des fois, pourtant, la conjonction introductrice est répétée après la phrase intercalée:

Ex. 22. «Il me semble *que*, s'il y avoit homme en ceste ville qui sceust donner conseil pour le retrouver, *que* je seroye celuy» (N. 3, p. 45).

Nous avons alors l'attestation de l'un des caractères qui marquent une différence importante entre le moyen français et le français moderne. Ce type d'emploi redondant est très répandu dans la littérature médiévale. L'exemple cité atteste un cas de redondance en discours, c'est-à-dire dans l'énoncé en SD d'un des personnages.

Ex. 23. «Et, pour bien se venger de luy..., commenda a sa femme *que* s'il retournast plus a sa queste, *qu'*elle luy baillast et assignast jour...» (N. 4, p. 48).

Dans les *C.N.N.*, il y a beaucoup de cas de répétition et redondance de la conjonction dans la reprise du discours en SI. L'ex. 23 atteste un cas de redondance en récit.

Ex. 24. «Et au surplus bien luy disoit *que*, si a ceste queste il continue plus, *que* a sa maistresse il sera decelé» (N. 9, p. 73).

Il est curieux de remarquer que les exemples 23 et 24 présentent une certaine consonance thématique.

Ex. 25. «Elle charge a sa damoiselle *que* a la premiere foiz que monseigneur viendra pour la prier d'amour *que*, trestous refuz mis arriere, elle luy baille jour a lendemain se trouver devers elle dedans sa chambre et en son lict...» (N. 9, p. 74).

Avec ceci, nous avons cité tous les cas de redondance présents dans les douze premières nouvelles. Comment expliquer cet emploi particulier et assez fréquent de la conjonction? Probablement il tient d'une exigence d'insistance qu'a l'auteur. Meiller[8] dit que l'étude de cette question devrait être reconduite à une étude plus large portant sur les formes que prend la subordination, en général, dans la langue médiévale. En tout cas, du moins pour ce qui concerne les *C.N.N.*, l'emploi redondant de la conjonction apparaît en relation, non avec n'importe quel type de phrase subordonnée, mais avec la complétive traduisant en discours rapporté. De plus, en un cas sur quatre, c'est un personnage de l'histoire qui, en parlant, introduit dans un discours qu'il rapporte en SI, cette forme très particulière de redondance. Ce qui viendrait à signifier que l'emploi susmentionné tirerait sa raison d'être du caractère oral de l'énoncé.

Nous avons un autre type particulier d'emploi de la conjonction *que*, quand elle est utilisée pour introduire un discours en SD – c'est là le cas dont Meiller s'est spécialement occupé. Dans nos douze premières nouvelles, nous n'avons trouvé aucun cas de SD introduit par *que*. Mais, à la rigueur, on pourrait considérer comme des cas de ce type, tous les emplois où nous avons des expressions telles que «repondit que oy», «repondit que non», car, l'assertif étant l'une des marques caractérisant le discours en SD, il prendrait ici la valeur d'unité discursive minimale.

2. *Le style indirect libre*

Le SIL aussi est à reconduire à la modalité historique, bien qu'il comporte, parfois, la présence de quelques traces d'oralité, comme certains mots affectifs, et qu'il se caractérise par la même intonation spéciale du SD dans les interrogations. Ce type de discours rapporté se distingue du SI par le fait qu'aucune conjonction – reliant le discours au récit – n'y est employée – ce qui le rapproche du SD. Très souvent, le passage du SI au SIL s'effectue justement par la non-répétition, après quelques incises, de la conjonction introductrice du discours rapporté. Citons d'abord quelques exemples où la conjonction introductrice est répétée à chaque reprise de la complétive:

Ex. 26. «Dist au surplus *qu*'il n'avoit pas perdue sa peine, et *qu*'il obtendroit ce dont il l'avoit requis» (N. 11, p. 86).

Ex. 27. «Les maistres d'ostel dirente *que* vrayement ilz ne faisoient chose que

[8] Cf. A. Meiller, *Le problème du style direct introduit par «que» en ancien français*, dans «Revue de Linguistique romane», XXX, 1966, pp. 353-373.

monseigneur n'eust commendée, et *que* ce n'estoit pas par eulx» (N. 10, p. 83).

Ici, nous avons deux cas normaux de SI en récit, avec répétition de la conjonction *que* à chaque ajoute d'une nouvelle partie de discours rapporté.

Considérons maintenant l'exemple suivant:

Ex. 28. «Damp cordelier [...] demande qu'il luy assigne sa vie, *remonstrant tout premier comme* la fille l'avoit aveuglé en sa presence et d'aultres pluseurs, et *a ceste occasion estoit privé de la digne et tressaincte consecracion du precieux corps de Jhesus, du saint service de l'Eglise, et de la glorieuse inquisition des docteurs que escript ilz ont sur la saincte Escripture; et par ce point par predication ne povoit servir le peuple, qui estoit sa totale destruction, car mendiant estoit, et non fondé sinon sur ausmones, que plus conquester il ne povoit*» (N. 2, p. 36).

Il est évident que le verbe *remonstrant* introduit aussi toute la partie du discours située après la conjonction *et*, mais la non-répétition de *comme* sanctionne l'abandon du SI et le passage au SIL. Le ton agité du discours, quoique les repérages spatiaux-temporels et la concordance des temps se fassent au niveau du récit – marque évidente de la modalité historique –, ne saurait être attribué qu'au pauvre cordelier, qui vient d'être aveuglé. Ce sont donc *ses* paroles que l'auteur nous rapporte.

Ex. 29. «Et elle luy respondit que c'estoit sa coulpe et sa faulte, et *chargié luy avoit luy bailler jour*» (N. 4, p. 51).

La non-répétition de *que* entraîne encore, ici, un cas de SIL. C'est la femme qui dit: «C'est vous qui m'avez chargée de...».

Voyons d'autres cas de non-répétition de la conjonction:

Ex. 30. «Il dist comment il avoit esté prisonnier d'ung tel de ses gens et *s'estoit mis a finance*» (N. 5, p. 56).

Ex. 31. «...commenda a sa femme que s'il retournoit plus a sa queste, qu'elle luy baillast et assignast jour, *et*, s'il estoit si fol d'y comparoir, *le blasme qu'il luy pourchassoit luy seroit vendu cher*» (N. 4, p. 48-49).

En ce dernier cas, il n'est plus question de non-répétition d'une conjonction, mais de coordination du discours rapporté en SIL avec celui en SI, par l'emploi de *et*. Ce type d'introduction du SIL, par coordination avec le SI, a été signalé par Verschoor[9].

Ailleurs, le SIL est en opposition avec le récit:

[9] *Ouvrage cité*, p. 91.

Ex. 32. «S'il avoit bien tansée et villannée sa femme auparavant, encores recommença plus dure legende; *car elle avoit consenty après sa defense le deshonneur de luy et d'elle*» (N. 4, p. 52).

Comme le dit Verschoor[10], *car* est l'une des conjonctions qui peuvent introduire le SIL. La proposition introduite par *car* représente et reproduit, évidemment, les paroles par lesquelles s'exprime, sur un ton agité, cette *dure legende* dont parle l'auteur; l'expression susmentionnée, *dure legende*, fait donc figure d'introduction nominale par rapport au SIL.

Autre cas de SIL introduit par *car*:

Ex. 33. «Et entre aultres propos, le chevalier estrange demanda a monsigneur si en son village avoit rien de beau pour aller courre les aguillettes: *car la devocion luy en est prinse après ces bonnes cheres et le beau temps qu'il fait a ceste heure*» (N. 9, p. 75).

Ici, il faut remarquer que, dans la proposition attestant le SIL – où un chevalier explique les raisons de la décision qu'il vient de prendre –, s'effectue le passage à des temps présents qui contrastent avec l'aoriste du discours rapporté en SI, ce qui nous rappelle le côté proprement *discursif* du SIL.

Ex. 33bis. «Si dist ung jour a monseigneur qu'il avoit si tresbelle et bonne dame espousée, *car a ceste cause il ne sera plus empesché de faire queste ça et la pour luy, comme il avoit de coustume*» (N. 10, p. 80).

Ex. 34. «Monsigneur luy va dire comment il a jour assigné de couscher ennuyt avec sa chambriere; *et pour luy faire plaisir, quand il aura esté avecques elle aucune espace, il se levera tout doulcement et le viendra querir pour le surplus parfaire*» (N. 9, p. 75).

En ce cas-là, le SIL apparaît en opposition avec le SI précédent. Mais il ne faut pas se laisser confondre par la ponctuation adoptée par l'éditeur du texte; on sent quand même l'absence de *comment* après *et*, ce qui nous amène à reconduire ce cas à ceux, analogues, introduits et déterminés par la non-répétition de la conjonction susdite.

Ex. 35. «Et adonc luy va tout compter... et comme elle confessa a sa mere qu'il l'avoit engrossée et qu'elle l'envoyoit vers luy affin qu'il luy desfist ce qu'il luy avoit fait, *ou aultrement vers elle ne retournast*» (N. 8, p. 71).

Cet exemple atteste un cas d'impérative en SIL. Le temps employé, ici, est un subjonctif à forte nuance volitive.

Autre exemple de discours en SIL:

[10] *Ibidem*.

Ex. 36. «... et luy dist qu'il aille tenir son lieu, mais *qu'il ne sonne mot*, et qu'il retourne quand il aura bien besoigné et tout son saoul» (N. 9, p. 76).

Ici, on pourrait penser que la conjonction *que*, après *mais*, reprend celle qui introduit le discours en SI. En fait, la présence d'un démarcateur tel que *mais* interrompt l'enchaînement du discours en SI, ce qui entraîne le passage au SIL, pour l'impérative dont il est question («qu'il ne sonne mot»). Le problème, plutôt, est celui de savoir si la proposition suivante, «et qu'il retourne quand il aura bien besoigné...», doit se rattacher 1) à celle qui se trouve après le démarcateur – elle serait donc en SIL –, ou bien 2) à la proposition introductrice du SI – elle aussi serait alors en SI.

Voyons maintenant d'autres cas:

Ex. 37. «Le bon bourgois luy respondit que de ceste son adventure beaucoup luy desplaisoit, combien que en rien il n'en soit cause, n'en quelque fasson que ce soit chargé ne s'en tient. *Trop bien est il* content, pour pitié et ausmone, luy faire quelque gracieuse aide d'argent, pource qu'il avoit entreprins de garir sa fille ce qu'il n'a pas fait; car a luy ne veult en rien estre tenu; luy veult bailler autant en somme que s'il eust sa fille en santé rendue, non pas, comme dit est, qu'il soit tenu de ce faire» (N. 2, p. 36).

En ce cas-là, le discours rapporté en SIL est très long et, en fait, on pourrait bien se demander s'il y a aussi, dans tout le passage, quelques commentaires (intercalés) de l'auteur. Ce cas de SIL est introduit en apposition avec le récit, et sa nature discursive – ce qui prouve qu'il s'agit vraiment de SIL – est soulignée par l'emploi d'une espèce d'incise («Comme dit est»), qui nous rappelle la qualité quelque peu orale de ce type de discours rapporté. En fait, à la voix des personnages, lorsqu'elle est rapportée en SIL, tend toujours à se superposer celle de l'auteur, dont le souffle contribue à accroître l'impression de vie qui caractérise chaque nouvelle.

Signalons maintenant quelques cas de SIL du type de celui que l'on a déjà cité à l'ex. 20 de notre article sur le style direct dans les *C.N.N.*:

Ex. 38. «Qui l'oyoit, *jamais femme ne fut plus loyalement obeye ne servye qu'elle le seroit, si de sa grace vouloit passer sa treshumble et raisonnable requeste*» (N. 4, p. 49).

Cela peut se traduire: Celui qui l'entendait, eût pu s'apercevoir qu'il disait: «jamais femme ne serait plus loyalement...».

Il y a dans notre corpus d'autres cas semblables:

Ex. 39. «Il disoit mainentant: "Je voy cecy, je voy cela, encores cecy, encores

cela". Et qui l'oyoit, *il voyoit tout le monde et beaucoup plus*» (N. 12, p. 90).

Par ce dernier exemple, on voit clairement quelle est la construction caractéristique de la phrase, c'est-à-dire de quelle manière est introduit le SIL et à qui il faut attribuer ces paroles.

Encore quelques exemples de SIL:

Ex. 40. «Et quand a luy, *face monseigneur ce qu'il luy plaist*, mais, de sa part, *jour de sa vie a aultre femme parolle ne portera au prejudice de sa maistresse*» (N. 10, p. 80).

Cet exemple peut être rapproché de ceux qui précèdent (du type «et qui l'oyoit»), mais ici le fait que les paroles rapportées doivent être attribuées au personnage de l'histoire est encore plus évident.

Le SIL est très important, car il constitue une ressource fondamentale pour le style de l'ouvrage; l'auteur s'en sert abondamment. Lorsqu'il rapporte en SIL le discours de quelques personnages, il leur prête la puissance de sa voix, dans un jeu de masques où il devient difficile de comprendre qui parle effectivement. Et à chaque fois qu'il l'introduit pour estomper sa propre présence, après quelques-unes de ces interventions directes, le SIL remplit aussi une importante fonction, toute comme le SI, pour le passage de la modalité discursive à la modalité historique:

Ex. 41. «Et croiez qu'il cuidoit bien faire, et *a bonne intencion le faisoit*» (N. 5, p. 59).

On voit bien, donc, comment s'opère – et avec quelle souplesse – le passage du discours à l'histoire, en concomitance avec le passage d'un discours en SI à un autre en SIL, et selon un paradigme qui peut être résumé de la manière suivante:

SD (la parole – de l'auteur, lorsqu'il s'adresse à son public ou de quelques personnages –, étant saisie dans son jeu d'interlocution, est rapportée telle quelle) →SI (la parole s'historicise, tout en restant attachée à l'acte qui l'a produite) →SIL (la parole se fait histoire, étant prise en charge par la voix du conteur: de la voix de celui-ci naît, alors, et se détache une nouvelle).

Conclusion

Après s'être adressé au public pour attirer son attention, dans son jeu habituel de connivence avec lui, l'auteur introduit – ou réintroduit, après quelques incises – l'histoire sous forme de discours rapporté, ou de pensée rapportée (le discours en style indirect, en tant que complétive, fonctionne bien à cet effet): il ancre alors l'histoire dans son acte de parole (ou transforme en histoire le discours de quelques personnages). Et lorsque l'auteur supprime quelque part la conjonction introductrice – afin de nous faire oublier sa présence –, au lieu de répéter cette conjonction, s'effectue le passage du style indirect – déjà caractérisé par les marques de la modalité historique – au style indirect libre – où l'histoire semble se détacher de la voix qui la véhicule, tout en gardant le souffle. C'est pourquoi on pourrait considérer l'ouvrage tout entier comme un discours non introduit, un long discours en SIL (n'oublions pas, d'ailleurs, que l'oeuvre médiévale naît, en général, et s'épanouit lors d'une performance orale). En effet, même quand on a affaire à ce que l'on appelle «littérature objective» au sens stricte, il faut toujours sous-entendre la présence du narrateur, qui dit: «Je vous raconte qu'(il était une fois...)». Car tout ouvrage tire toujours sa raison d'être du fait de sa réception, et que toute oeuvre, même la plus impersonnelle, présuppose toujours un raconteur et un auditoire. On voit, par là, de quelle manière l'histoire naît comme un acte de la voix; comment elle procède de cet acte, qui sanctionne, tout en se mettant en place, la naissance d'un 'genre littéraire', en ce cas celui de la nouvelle; un genre qui garde les traces de son origine vocale; où le conte s'intègre d'un seul coup et la volonté (bien explicite) qu'a l'auteur de narrer, et l'acte de se raconter; mais aussi où le discours résulte d'une mise en forme consciente et savante de la parole, engagée avec toutes ses ruses. C'est donc en étudiant le concert des voix anciennes que cristallise toute nouvelle, que l'on peut comprendre l'origine même du genre.

Sommario

Col presente lavoro, abbiamo inteso analizzare l'uso dello stile indiretto (SI) e indiretto libero (SIL), in un *corpus* composto dalle prime dodici novelle tratte dalle *Cent Nouvelles Nouvelles* (Borgogna, XV secolo). Ci siamo soffermati, in particolare, sui verbi introduttori dello stile indiretto, sulle congiunzioni adoperate per introdurlo, e su una forma di ridondanza della congiunzione *que*. Abbiamo inoltre intravisto, nel passaggio allo stile indiretto libero, il progressivo distaccarsi della storia dalla voce che la narra e veicola. L'opera medievale nasce come atto vocale, ed è dal suo oggettivarsi – nel suo mutarsi da parola in *littera* –, che prende forma la novella: studiare il concerto di voci antiche ch'essa cristallizza, dunque, ci informa sulla origine del genere stesso.